

Chef de publicité

Le chef de publicité réalise en totalité, grâce à son équipe, une campagne publicitaire. En fonction du produit, il élabore une stratégie de commercialisation. Il détermine un plan de communication et répartit le budget qu'in lui confit. Ses fonctions et ses responsabilités dépendant principalement de la taille de l'entreprise dans laquelle il travaille.

Spécificités du métier/Compétences requises :

- Travail au sein d'une agence, d'une entreprise...
- Déplacements fréquents (national et/ou international),
- Horaires irréguliers,
- Goût du contact,
- Manager d'équipe.

Les formations qui mènent à ce métier :

- Formation de niveaux III (BTS, DUT), de niveaux II et I,
- Diplômes d'école de commerce dans le domaine du marketing, de la communication ou ses sciences politiques.

Conditions d'accès aux formations :

Avoir le baccalauréat.

Où vous renseigner ?

L'école des hautes études en science de l'information et de la communication (CELSA) :
www.celsa.fr

ANPE : www.anpe.fr

CIDJ : www.cidj.com